

Demande mise en service système solaire



Adresse d'installation

Nom	
Rue et numéro de la maison	Code postal
Numéro de téléphone	GSM
Type de capteurs solaires	Nombre de capteurs solaires
Type de boiler solaire	Type de régulation solaire
Hauteur manométrique de l'installation	Emplacement de l'installation (RDC, étage, grenier, sous-sol)

La mise en service d'un système solaire comprend les services suivants

- Le remplissage de l'installation
- Le déplacement et les heures de travail (en fonction de l'installation > voir tarif)
- La mise en service du système et une explication du fonctionnement du système et de la régulation

Prix actuels : www.bosch-thermotechnology.com/be/fr/residentiel/service-client/mise-en-service/integration-des-prix/

Conditions qui doivent être remplies pour que la mise en service puisse avoir lieu

Afin d'éviter des interventions inutiles, les conditions suivantes doivent être remplies.

Veuillez confirmer en cochant les points qui sont application:

- Les capteurs doivent être recouverts pour la mise en service (si la température est élevée, on ne peut pas remplir)
- Il y a (suffisamment) de glycol disponible. Voir notice (min. 30 litres pour 2 capteurs)
- L'installation est achevée hydrauliquement et a été testée sous pression (air). Veuillez remplir à quelle pression : (*)
- Les connexions électriques sont en ordre (alimentation, régulation, sondes, ...) (*)
- Il y a une soupape de démontage pour vase expansion
- L'installation a été exécuté conformément les instructions de la notice de montage
- Il y a un séparateur d'air LA1 dans le conduit de départ entre le module solaire et le boiler
- Lors de la mise en service, un collaborateur de le firme d'installation sera présent

Capteurs plats:

- Il y a <5m de longueur de tuyauterie entre les capteurs et la station solaire. Un vase de protection pour MAG est installé.

Tubes sous-vide:

- Un vase de protection pour MAG est installé avant le clapet de surpression à une distance de min. 30 cm
- La longueur de la tuyauterie est min. 10m
- Il y a une différence de hauteur de 2m entre la station solaire et le bas des capteurs

Coordonnées du demandeur

Nom	Numéro de TVA
Rue et numéro de la maison	Code postal
Numéro de téléphone	GSM
Date	Pour accord - Nom & signature

(*) si des travaux supplémentaires sont nécessaires et que notre technicien est dans la possibilité de les effectuer, nous les comptons en supplément. Sinon, un nouveau rendez-vous sera fixé et les frais de déplacement seront facturés.

Option RESCert

(systèmes solaires thermiques pour eau chaude sanitaire)



Si dans le cadre d'une rénovation la mise en service d'une installation solaire ou d'une pompe à chaleur est faite par un installateur certifié RESCert, votre client peut obtenir une prime. Nous offrons ce service aux installateurs non-certifiés RESCert, en plus d'une mise en service. Le prix de l'option RESCert est mentionné dans le tarif actuel de Bosch Service. Ce prix sera compté en plus de la mise en service du système solaire.

Les documents RESCert ne peuvent être remplis que lorsque la mise en service est faite par nos services.

ATTENTION! Il s'agit du RESCert pour systèmes solaires thermiques pour eau chaude sanitaire (pas de combinaison avec soutien chauffage!)

Conditions qui doivent être remplies pour l'option RESCert

Afin de garantir une intervention optimale, les conditions suivantes doivent être remplies.

Veillez confirmer en cochant les points qui sont application:

- Il s'agit d'une rénovation (la prime RESCert ne peut être demandé pour des nouvelles constructions)
- Il s'agit d'un système solaire pour production d'eau chaude sanitaire (pas pour soutien chauffage)
- L'installation a été exécuté conformément les instructions de la notice de montage et la législation d'application

Option RESCert

(systèmes solaires thermiques – combi avec soutien chauffage)

Lorsqu'il s'agit d'un système solaire thermique combiné pour production d'eau chaude sanitaire et soutien chauffage, nous vous proposons de prendre contact avec Mr. Depaep, car Bosch Service ne peut pas vous offrir ce service (actuellement).

Contact: pdepaep@depaep.be

(*) si des travaux supplémentaires sont nécessaires et que notre technicien est dans la possibilité de les effectuer, nous les comptons en supplément. Sinon, un nouveau rendez-vous sera fixé et les frais de déplacement seront facturés.